

# Note de service

**Destinataires** : À tous les employés du CIUSSS de la Capitale-Nationale

**Expéditrice** : Micheline Cloutier  
Chef de service intérimaire - Dotation

**Date** : 17 novembre 2020

**Objet** : Dotation des postes

---

Nous poursuivons actuellement la nomination des postes affichés du 7 au 20 octobre 2020. En date du 13 novembre 2020, nous avons 60 % des nominations complétées dans les quatre catégories, ce qui revient à dire que nous avons 2 000 nouveaux titulaires qui pourraient être transférés sur leur nouveau poste le 17 janvier 2021.

De ce nombre, nous avons effectué une analyse en lien avec les principaux titres d'emploi visés par la stabilisation des ressources en contexte de pandémie. Il s'agit des titres d'emploi suivants : préposés aux bénéficiaires, infirmières, infirmières auxiliaires et éducateurs. Nous faisons le constat qu'environ 40 % des personnes nommées dans ces titres d'emploi resteront dans la même installation, alors que 60 % des personnes nommées changeront d'installation.

Afin d'actualiser ces changements, la production des horaires s'amorce cette semaine. En effet, dans un souci d'efficience, la planification et la production des horaires seront effectuées pour deux périodes, soit jusqu'au 31 janvier 2021.

Considérant ce qui précède, la situation actuelle de pandémie, les consignes de stabilisation de la main d'œuvre et l'arrêté ministériel 2020-007, nous avons planifié les entrées en fonction selon les critères et dates suivants :

**17 janvier 2021** : les employés nommés de la catégorie 3

**17 janvier 2021** : les employés nommés avant le 10 novembre 2020 qui répondent aux critères suivants :

- Catégories 1-2-4 : employés nommés sur un poste dans la même installation
- À l'exception de certains secteurs de la DPJ et de la DJ \*

**31 janvier 2021** : les employés nommés après le 10 novembre 2020 qui répondent aux critères suivants :

- Catégorie 1 : même installation
- Catégorie 2 : employés de métier
- Catégorie 2 : préposé aux bénéficiaires, auxiliaire aux services santé et sociaux, préposé à l'entretien ménager et préposé au service alimentaire, même installation ou changement d'installation
- Catégorie 4 : même installation

- À l'exception de certains secteurs de la DJ et de la DPJ \*

**14 mars 2021**

- Catégories 1, 2 et 4 : employés nommés dans une autre installation peu importe la date de nomination
- La date d'entrée en fonction pourrait être devancée selon les besoins pour les employés de la catégorie 4 ayant obtenu un poste dans les secteurs visés de la DPJ et de la DJ et provenant de d'autres directions à l'exception de la DSMD

**\*NOTE** : L'entrée en fonction est prévue le 14 mars 2021, et ce, malgré l'obtention d'un poste dans une même installation pour les employés de la catégorie 4 détenant un poste ou une affectation à la DPJ et à la DJ dans les secteurs suivants :

- Traitement des signalements et urgence sociale incluant les immédiats et les vérifications complémentaires terrain,
- l'accueil, l'évaluation, l'orientation (AEO),
- l'application des mesures (AM),
- la révision,
- les visites supervisées et
- le programme de qualification des jeunes.

Nous sommes conscients que ces changements d'entrée en fonction peuvent occasionner des enjeux d'organisation de service, mais cette approche vise un étalement des entrées en fonction et une diminution du volume de mouvements initialement prévus le 17 janvier 2021.

Merci de votre habituelle collaboration.